COMPTE RENDU de la REUNION du 16 septembre 2021

<u>Présents</u>: Mr Dominique Despras, Mr Pierre Dumontet, M. Gérard Achaintre, Mme Séverine Renaud, M. Sébastien Polloce, M. Thomas Dumontet, Mme Françoise Raynaud, Mme Nicole Saint-André, M. Paul

Martin, Mme Gaëlle Leschiera, Mme Claudine Verdolini.

Absents excusés: Mme Isabelle Durand, M. Sébastien Laval, Mme Christine Déprèle.

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Nicole Saint-André.

Compte rendu de la séance du 20 juillet 2021 : approuvé à l'unanimité.

. 1/ Cimetière : Tarification des concessions

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de reprise des concessions initiés depuis plusieurs années sont terminés et que ces concessions pourront être maintenant proposées à la vente.

Il précise que certaines concessions sont équipées de caveaux alors que d'autres sont en pleine terre.

*DEL. 29/2021

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- fixe le tarif des concessions comme suit à compter de ce jour :

pleine terrain (durée 30 ans)	
Simple	360,00 €
Double	720,00 €

Nouveaux caveaux (durée 30 ans)	
2 places	1 850,00 €
3 places	2 300,00 €
4 places	2 900,00 €

Anciens caveaux (durée 30 ans)	
3 places	1 250,00 €

Columbarium (durée 30 ans)	
Urne destinée à recevoir 3 cendriers	500,00 €

dit que le produit des concessions sera réparti de la manière suivante :
1/3 au budget CCAS

2/3 au budget communal

Adopté à l'unanimité.

. 2/ Utilisation de la salle de sport : Tarifs et règlement

Monsieur le Maire indique qu'une réunion s'est tenue en mairie le lundi 6 septembre avec les représentants des associations utilisatrices de la salle de sport afin d'élaborer le planning pour la saison 2021-2022 (basket, badminton, foot, gym).

Il invite ensuite le Conseil Municipal à fixer les tarifs d'utilisation.

*DEL. 30/2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs comme suit :

	TARIFS LOCATION SALLE DE SPORTS	
	Commune	Hors-commune
		Usage occasionnel
Associations sportives	Gratuit	14 €/séance d'une heure
		21 €/séance de 2h00
		39 €/séance de 4h00
		63 € la journée
		Usage régulier
		Toute la saison : 300 €/an
		Une semaine sur 2 : 150 €/an
Match (équipes extérieures)		60.00 €
Associations autres que sportives	300.00€	500.00 €
(pour manifestation)		
Particuliers	300.00€	500.00 €

Adopté à l'unanimité.

. 3/ COR: Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR)

*DEL. 31/2021 : Avis sur le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le PLH qui définit la politique de l'habitat du territoire pour une période de 6 ans, fixe les objectifs à atteindre et programme les actions à mettre en œuvre ainsi que les moyens à utiliser.

Adopté à l'unanimité.

*DEL. 32/2021 : Modification des statuts de la COR pour la passation des marchés en groupement de commandes

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et procédé au vote, décide d'approuver le projet de modification des statuts de la COR ainsi rédigé :

- « La Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien pourra assurer, à titre gratuit, par convention, la procédure de passation jusqu'à la notification des marchés pour :
- Les groupements de commandes dont elle est membre ;
- Les groupements de commandes composés au minimum de dix des communes membres, si elle n'en est pas membre et sur sollicitation du coordonnateur du groupement de commandes.

L'exécution des marchés relève de la responsabilité de chacun des membres du groupement de commandes.»

Adopté à l'unanimité.

. 4/ Département du Rhône : Approbation de la convention relative à la réalisation et au financement des travaux d'aménagement du centre bourg (RD23 et RD 129)

*DEL. 33/2021 :

Dans le cadre des travaux d'aménagement de l'entrée du village, le Département va apporter une aide financière pour la réfection de la couche de roulement de la chaussée, à hauteur de 67 423 €. Il convient à ce titre de signer une convention avec le Département pour définir les travaux à réaliser, le programme technique des travaux, les modalités d'entretien et les engagements financiers de chaque partie.

Le Conseil Municipal valide les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Adopté à l'unanimité.

. 5/ CAF: Autorisation de signature de la Convention Territoriale Globale (CTG)

*DEL. 34/2021 :

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la Convention Territoriale Globale qui sera conclue avec la CAF pour les années 2021 à 2025 et qui permettra de soutenir les projets Enfance/Jeunesse du territoire.

Adopté à l'unanimité.

. 6/ Validation de l'enquête publique pour le déclassement du tronçon du CR n°23 à « La Maladière » et du tronçon du CR n°37 à « Petit Valtorte »

Monsieur le Maire rappelle qu'une enquête publique a été menée du 13 au 30 juillet 2021 pour :

- l'aliénation du tronçon nord du chemin rural n°23 à « La Maladière » au profit de M. Philippe Sambardier
- l'aliénation du troncon sud-ouest du chemin rural n°37 à « Petit Valtorte » au profit de M. Hervé Villa

*DEL.35 et 36 /2021 :

Le Conseil Municipal accepte et valide le rapport d'enquête publique dressé par M. Gérard GIRIN, commissaire enquêteur, en date du 05 août 2021 et décide le déclassement des deux tronçons de chemin. Adopté à l'unanimité.

. 7/ SIEHVA : Rapport 2020 sur le prix et la qualité du service de l'eau

Paul Martin, délégué au SIEHVA, fait part au Conseil Municipal des principaux points du rapport. Il indique notamment que le SIEHVA comptabilise un nombre important de km de canalisations pour peu d'abonnés, que six réservoirs d'eau sont recensés à Claveisolles et que le Syndicat a programmé cette année plusieurs opérations de travaux sur la commune : Vallossières, entrée du village, Couvent et chemin des Noisettes.

*DEL. 38/2021

Le Conseil Municipal donne acte de la communication qui lui est faite du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable au titre de l'année 2020.

Adopté à l'unanimité.

. 8/ Point sur les projets en cours

- ❖ Aménagement de l'entrée du village: Le calendrier des travaux est pour l'instant respecté. Le projet a été quelque peu modifié avec la suppression d'un passage piétons compte tenu de la nouvelle loi qui prévoit qu'aucun emplacement de stationnement ne doit être aménagé sur la chaussé 5 m. en amont des passages piétons.
- Mini-crèche : Les travaux suivent leurs cours. La charpente devrait être posée début octobre.
- ❖ <u>Logements de l'OPAC</u>: Tout laisse espérer un commencement des travaux début octobre. Les logements seront raccordés au réseau de chaleur de la COR, tout comme l'agence postale et le logement communal du dessus. Un compteur de calories par point de livraison sera installé.

. 9/ Réunion de la commission Bâtiments

La commission Bâtiments qui s'est réunie le samedi 04 septembre a répertorié les travaux à prévoir :

- Salle des fêtes : réaménagement de la cuisine et remplacement des menuiseries
- Aménagement d'une aire de pique-nique à côté du cimetière pour la réinstallation de la tyrolienne et la création d'un coin barbecue.

Deux devis ont été sollicités pour le déboisement de la parcelle d'environ 2000 m2 :

SRD BEAUJOLAIS 1 250.00 € HT
GIRAUD TDT 1 220.00 € HT

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise GIRAUD TDT tout en précisant que les travaux devront être réalisés rapidement.

- Bâtiment mairie/école : isolation des combles toiture (tuiles en mauvais état côté rue)
- Réalisation d'une kitchenette à la mairie : devis en cours
- Aménagement de placards et rangements à la salle des sports

. 10/ Urbanisme

* Révision de la carte communale :

Compte tenu des avis négatifs des services de l'Etat, la procédure va être plus longue que prévu. Le bureau d'études et l'OPAC travaille actuellement pour nous proposer un nouveau projet de lotissement qui sera davantage implanté dans la continuité de l'enveloppe urbaine, donc plus en adéquation avec les règlementations en vigueur. Celui-ci sera ensuite soumis aux services de l'Etat.

Le déplacement du lotissement sur une autre parcelle n'est pas souhaitable car la commune ne maîtrisera pas le foncier. Enfin, si le nombre de logements créés doit être réduit, la priorité sera donnée à l'habitat privé plutôt qu'à la MARPA.

Demandes d'urbanisme en cours :

PC 069 060 21 00010	29/07/2021	M. SOBOLEV	Maison individuelle	Lotissement Les Terrasses
		Alexander		de Vergoin
DP 069 060 21 00011	10/08/2021	M. SAMBARDIER	Détachement d'un lot	« Combe Certain »
		André	à bâtir	
DP 069 060 21 00012	10/08/2021	SAMBARDIER Philippe	Détachement d'un lot	Le bourg
			à bâtir	
PC 069 060 21 00011	07/09/2021	GIRAUD Christian	Extension d'un	La Douzette
			bâtiment	
			professionnel	

Fermeture de chemin à Valtorte :

Le Conseil Municipal donne un avis défavorable à la demande de fermeture du chemin rural n°37 au niveau de la parcelle cadastrée n°161 section ZE et dit que le chemin peut éventuellement être déplacé au frais du demandeur.

Vente d'une parcelle à bâtir :

Monsieur PROVVEDI a décidé de mettre en vente une parcelle de terrain à construire (issue de la parcelle G003) à Vergoin, en dessous de lotissement. Son accès se fera par le chemin rural n°36.

Projet de réhabilitation d'un bâtiment à Vallossières :

Le Conseil Municipal est informé d'un projet de réhabilitation de bâtiment à Vallossières qui n'est pas possible pour l'instant compte tenu de sa proximité avec des bâtiments agricoles. Monsieur le Maire propose de rencontrer les intéressés.

❖ <u>Taxe d'aménagement</u>:

La commune va percevoir la somme de 64 099 € au titre de la Taxe d'Aménagement pour la construction de la MAS. Il rappelle que le taux est de 2% à Claveisolles.

. 11/ Personnel communal: renouvellement contrat

Le Conseil Municipal valide le renouvellement du contrat de Mme DUCROT Véronique en CDI.

. 12/ Rectification de la délibération n°27.2021 suite à une erreur matérielle

*DEL. 37/2021

Suite à une erreur matérielle dans la rédaction de la délibération n°27-2021 du 20/07/2021 portant sur l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre signé avec INGEPRO pour l'aménagement de sécurité RD23 – RD 129, le Conseil Municipal rectifie la délibération comme suit :

- « Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :
 - Valide l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre signé avec INGEPRO, d'un montant de 2 400.00 € H.T.
 - Autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant. »

Adopté à l'unanimité.

. 13/ Point sur la rentrée scolaire

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal les effectifs de la rentrée 2020 :

Ecole publique	
Maternelle/CP/CE1	15
CE2/CM1/CM2	23
Effectif total	38 élèves

Ecole Notre Dame	
Maternelle : Petite Section	1
Maternelle : Moyenne Section	6
CP	3
CE1	5
CE2	5
CM1	9
CM2	3
Effectif total	32 élèves

Collège Notre Dame	
6ème	16
5ème	24
4ème	29
3 ^{ème}	29
Effectif total	98 élèves

. 14/ Ultra Trail du Beaujolais Vert (UTBV)

La 4^{ème} édition de l'UTBV prévue les 8 et 9 octobre prochains passera à Claveisolles. L'organisation de cet évènement requiert la présence de nombreux bénévoles. Toutes personnes intéressées peut se faire connaître en mairie ou auprès de Claudine Verdolini.

. 15/ Pose de la 1ère pierre de la MAS et de la mini-crèche

La cérémonie officielle débutera à 11h00 au Couvent et sera suivie d'un cocktail préparé par le Comptoir du Bourg.

. 16/ Inauguration de la salle de sport

Avec l'amélioration de la situation sanitaire, l'inauguration peut être envisagée. Un petit comité sera créé pour organiser cet événement.

. 17/ Demande de versement du solde du fonds de concours octroyé par la COR pour la construction d'une salle multisport

*DEL. 39/2021

Le Conseil Municipal sollicite le versement du solde du fonds de concours attribué par la COR pour la construction de la salle multisports.

. 18/ Questions diverses

Rachat du fonds de commerce par les gérants :

Monsieur la Maire fait part au Conseil Municipal du mail d'Anne-Lise et Baptiste qui proposent de racheter le fonds de commerce du multi-services.

Le Conseil Municipal donne un accord de principe, fixe le prix de vente du fonds de commerce à 35 000 € et le montant du loyer mensuel à 550 € pour la location des mûrs (commerce et appartement).

Arbre à partage :

L'Arbre à partage recherche un local à Claveisolles pour accueillir ses activités de troc.

HVA CULTURE :

Les activités ont redémarré après ces longs mois de pandémie.

Lors de l'AG du 7 septembre, une demande a été faite à Françoise Raynaud pour la création d'un projet artistique autour de l'implantation de la MAS.

Voirie :

Les travaux de PATA ont débuté cette semaine.

❖ Chemin de « La Maladière » :

Un courrier a été adressé à tous les riverains pour limiter la vitesse des véhicules.

Logement à louer :

Un logement communal s'est libéré au Bâtiment les Genêts :

Logement en rez-de-chaussée de 27 m2 composé d'une pièce à vivre, d'une chambre, d'une salle de douche, d'un WC et d'une cave – chauffage électrique – loyer mensuel de 250.00 €.

Parc éolien de Valsonne :

Suite à la proposition d'EDF Renouvelables, une visite du site est à programmer courant octobre.

Monsieur le Maire termine la réunion en invitant le Conseil Municipal à réfléchir sur l'avenir économique de la commune et plus précisément sur les projets qui seraient susceptibles de ramener de l'activité économique à Claveisolles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.